

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Vendredi 11 SEPTEMBRE 2020 à 20 H 00 en mairie**

**Conseillers en exercice : 15**

**Présents : 13**

MACHARD Bruno, Maire  
BATOT-FRANÇOIS Nathalie. BOURGEOT Alix. BUCHER Noël. CARDOT Jules. CLOT Jean-Paul.  
DOMINGUES Yves. GALLAND Jean-François. GAULIARD Cécile. HURAUX Hélène. MANTEY Josiane.  
PUJOL Gilbert. TISSERAND Martine.

**Absents**. MAGUET Valérie. MOUGIN Sébastien. (Excusés)

**Pouvoir :** MAGUET Valérie à TISSERAND Martine  
MOUGIN Sébastien à MACHARD Bruno

**Secrétaire :** BUCHER Noël

Le Maire demande l'autorisation aux conseillers de rajouter un point à l'ordre du jour concernant une décision sur l'aménagement de la forêt proposé par l'ONF. *Accepté à l'unanimité*

**-Compte-rendu du conseil municipal du 7 Aout 2020** :Jean-François GALLAND fait remarquer que ne figurent pas sur le compte-rendu les noms de Nathalie FRANÇOIS et Martine TISSERAND qui s'étaient associés à lui et au maire pour l'arrosage des fleurs et le vidage des poubelles lors des congés de l'agent des services techniques. N. FRANÇOIS de ce fait indique les problèmes existants sur certaines poubelles, les sacs vont au fond, voir possibilités de maintien des sacs.

*Approbation à l'unanimité*

**- Validation RPOS de la communauté de communes de la HAUTE COMTE.**

Monsieur le Maire expose le Rapport annuel sur le Prix et Qualité du Service public de l'assainissement non collectif année 2019 de la communauté de communes de la HAUTE COMTE qui doit être présenté au conseil municipal, qui le valide à l'unanimité.

**- Tarifs affouage et layons**

Le Maire propose, compte tenu que les affouagistes doivent préalablement à l'attribution de leur lot d'affouage procéder au nettoyage d'un layon, que le lot de layon soit gratuit pour eux ; puisque si ce travail d'entretien de la forêt, n'était pas fait par les affouagistes, il devrait alors être effectué par une entreprise.

Il propose de reconduire le prix de l'affouage et layon 2019.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces propositions :

Soit	- Prix de l'affouage :	60 € dont un lot de layon gratuit
	- Prix du layon hors affouage :	15 € HT

**Sujet rajouté à l'ordre du jour :**

**Modification du plan d'aménagement de la forêt communale**

Suite à la rencontre avec l'Office National des Forêts, et en raison du dépérissement des hêtres, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal l'utilité de modifier l'aménagement comme suit :

- Retirer la parcelle 24r (3ha04) du groupe de régénération stricte et l'inscrire dans le groupe de régénération élargie.

La remplacer par la parcelle 41afa (5ha68).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à l'ONF la modification du plan d'aménagement forestier et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier. *Voté à l'unanimité*

## **- Mise à disposition de terrains pour chevaux**

Le conseil municipal accepte, afin d'entretenir les terrains, de mettre à disposition des parcelles communales à des propriétaires de chevaux qui le sollicitent, et charge le Maire de déterminer avec les intéressés la liste de ces terrains, compte-tenu que des accords ont déjà été passés.

Des terrains sont actuellement mis à disposition à Mr CEZARD Johnny près du collège et Marie-José EPLE terrain rue de la HARPE.

Une convention sera signée avec les intéressés ; indiquant les conditions de mise à disposition (terrains clos, surveillance, assurances ...) et notamment la mise à disposition gratuite et précaire, qui n'engage en rien la commune de VAUVILLERS, ne crée aucune obligation pour elle, ne crée aucun précédent opposable obligeant à une obligation de poursuite, ne lie en rien la commune de VAUVILLERS dans aucune décision à venir.

Le conseil municipal charge le Maire d'étudier les sollicitations et l'autorise à signer l'accord à passer avec les intéressés et toutes pièces s'y rapportant. *Voté à l'unanimité*

## **- Demande utilisation de salle par ABCD danse**

L'association ABCD Danse demande comme chaque année l'utilisation d'une salle pour l'activité danse modern'jazz enfants le mardi soir. Le conseil municipal accepte et autorise le Maire à signer une convention avec Carmen DUSAPIN, présidente de l'association.

Il décide également que lorsqu'une salle de mairie ou annexe est mise à disposition pour une activité, une convention sera passée avec les utilisateurs et autorise le maire à signer les conventions nécessaires

*Voté à l'unanimité*

## **- Dénomination de la rue devant le collège**

Par délibération en date du 13 mars 2020, la rue qui donne accès au collège depuis la RD 417 a été classée en voirie communale, mais un nom devait lui être attribué.

Sur proposition du Maire le conseil à l'unanimité décide qu'elle s'appellera simplement

- RUE DU COLLEGE

## **-Décision suite à délégation**

### **- Droit de préemption urbain**

Le maire donne lecture de la déclaration d'intention d'aliéner concernant des biens pour lesquels il a décidé de ne pas exercer le droit de préemption urbain dont la commune est titulaire.

### **Décision N° 17 du 28/08/2020**

<b>ADRESSE :</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>
32 grande rue	AB 68
Le village nord	AB 70

### **Décision N° 18 du 28/08/2020**

<b>ADRESSE :</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>
2 RUE BERTRAND FOLIGUET	AC 256

### **Décision N° 19 du 04/09/2020**

<b>ADRESSE :</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>
Le village sud	AB 479
9B RUE NOTRE DAME	AB 480
9B RUE NOTRE DAME	AB 433

## -Informations diverses

- Collège : le maire avait fait part à M. KRATTINGER de ses préoccupations concernant le devenir du collège et lui avait adressé un courrier courant juillet pour lui demander si des investissements étaient envisagés à plus ou moins long terme dans cet établissement. Par courrier reçu ce jour, Mr le président du Conseil départemental, Yves KRATTINGER l'informe du maintien du collège, et précise que des travaux d'accessibilité et mise aux normes avec l'installation de 2 ascenseurs sont programmés en 2021.

- Séance cinéma pour périscolaire : Le maire informe que deux séances de cinéma ont été organisées dans la salle des fêtes pour le périscolaire en juillet et en août. La maire a reçu la proposition d'un habitant de SELLES de créer un ciné-club au niveau de la Haute Comté et d'organiser des séances à Fougerolles et à Vauvillers. La salle des fêtes a été proposée mais le bruit généré par les appareils de chauffage peu poser soucis. Il devait présenter son projet à la communauté de communes.

- Un meuble à clés et un pupitre en bois ont été réalisés gracieusement pour la mairie par Serge MESSEZ.

- Réunion avec la DRAC (MR LOMAZI) pour le boîtier électrique devant le porche qui doit être déplacé car jugé inesthétique par leur service, à l'église en présence de Mr ARNOULT (Art sacré) pour avis sur travaux et aménagements, électricité, mise en place de protection sur fenêtres pour les vitraux : 2 sont déjà cassés, les devis sont reçus il manque celui pour l'échafaudage. Revoir à la salle des fêtes et abords, les câbles à enlever par le SIED, le panneau « sens interdit sauf riverain ».

En présence de Mr BELLONCLE (architecte) le sujet des anciennes fenêtres de la mairie, stockées au rez de chaussée, a été évoqué. Certaines doivent être conservées pour être posées en trompe l'œil sur les fenêtres murées.

- La mise aux normes de la salle des fêtes pour le chauffage au gaz doit être réalisée, pour recevoir l'avis favorable de la commission sécurité (réalisation d'une aération haute).

- LES RESTOS DU CŒUR. Rencontre attendue avec le président pour parler de la régularisation du remboursement de chauffage de 2017 à 2020, ainsi que de la vente de l'ensemble immobilier (visite programmée par une personne intéressée par ce bâtiment).

- Conférence des maires à la com com le 3 septembre. Mise en place d'un comité de pilotage pour le transfert eau-assainissement. La HAUTE COMTE souhaite faire une étude sur ces sujets.

- Visite des installations du Syndicat des Eaux du Morillon le 5 septembre par les élus.

- La parole est donnée à Hélène HURAU, vice-présidente de la commission culture, responsable de la bibliothèque et présidente de la nouvelle association « IL ETAIT UNE FOIS » (créée pour être partenaire de la bibliothèque municipale) qui résume les manifestations passées et à venir :

-Concert 12 août à l'église : 65 personnes

-Concert IRISH FEVER sous les halles malgré la fraîcheur, une cinquantaine de personnes bilan Satisfaisant

-6 et 7 novembre exposition photos d'animaux à la salle des fêtes

-12 décembre marché de Noël 14 h/19 h sous les halles, 20 heures concert GOSPEL à l'église.

Un grand sapin près de l'église est souhaité.

- Les illuminations de NOEL sont à prévoir. Le maire demande aux conseillers intéressés de bien vouloir faire l'inventaire de celles en stock au local technique.

- Locatifs. VALERIE MAGUET a contacté des artisans pour l'établissement de devis et avis.

Il n'est pas nécessaire de changer toutes les poutres sous le logement place SAMBUCCI. L'aménagement du logement 1 ne semble pas possible comme prévu à cause de la cheminée.

- Roger TISSOT de l'association RETRO PASSION a rencontré le maire pour les modalités de mise en place de la 2ème Montée historique qui est programmée pour les 29 et 30 mai 2021.

- Le président de la com com ANTHONY MARIE fait le tour des mairies avec le directeur Général des services.

- Signature de l'acte d'achat du terrain ROGGY (route d'Epinal) ; les transactions pour le terrain ARRET voisin sont en cours. La location continue avec le gaec du ROUGEUX.

- Travaux de voirie en cours (rue des Acacias, route d'Anchenoncourt, , voie Romaine, rue de la maison de Justice, rue Notre Dame) faite avec le procédé BLOW PATCHER. Sur le tableau de classement de la voirie déposé en mairie, il apparaît que la portion de route située sur la commune de VAUVILLERS entre PONT DU BOIS et MAILLERONCOURT est à la charge de la commune de Mailleroncourt St-Pancras (classement datant de 1894). Le maire avisera M. GAUTHIER, maire de Mailleroncourt de cette disposition. D'autre part l'interdiction de cette voie au + de 3 t 500 sauf desserte forestière et agricole sera maintenue depuis PONT DU BOIS , un arrêté municipal sera pris en ce sens pour réaffirmer cette interdiction.

- La sonnerie de la sirène retentira le 16 septembre à 16 h 30 pour marquer le jour et heure de la Libération de VAUVILLERS.

- le président du club de HANDBALL de St-Loup sur Semouse, qui souhaite relancer cette activité sur VAUVILLERS sera reçu le 22 septembre.

- Josiane MANTEY représentera la commune à la réunion de l'association des cités comtoises de caractères à DIJON

-Une réunion de la commission cimetière aura lieu le 22 septembre.

- les journées du patrimoine ont lieu le 19 et 20 septembre. Mr HUYSER nous a proposé de jouer de l'orgue à l'église. Il en sera remercié, mais compte tenu de l'état sanitaire COVID 19, aucune manifestation n'étant programmée sur le territoire de la communauté de communes, la commune ne prévoit rien.

- Nathalie FRANCOIS demande si la recherche d'un camion benne 3 t 500 pour les services techniques est toujours d'actualité. Le maire indique que oui mais qu'il n'est pas facile de trouver ce genre de véhicule à un prix correct.

- Martine TISSERAND présidente du Syndicat des écoles du château informe que le changement de fenêtres de la maternelle sera à prévoir, mais qu'un diagnostic énergétique doit être fait préalablement à la demande de subvention. En charge de la commission action sociale elle indique qu'il est envisagé de faire un colis de Noël pour toutes les personnes de 70 ans et plus. En raison de la COVID, aucun repas n'est envisagé. Une réunion de la commission doit avoir lieu prochainement.

- le nettoyage du monument aux morts est programmé pour le 23 septembre, la FNACA sollicitée a versé une subvention de 200 €.

Fin de séance : 23 H 15